



LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2022 DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

1] LES ATTEINTES AUX BIENS AUGMENTENT

4 831 faits constatés + 28,04 % par rapport à 2021 ;
- 16,65 % par rapport à 2019 ;
- 21 % par rapport à 2017.



Évolution des agrégats entre 2015 et 2022



les dégradations et destructions de biens : +19,97 %
entre 2022 et 2021, - 12,80 % par rapport à 2019 ;



les cambriolages (habitations individuelles) :
+ 11,63% (+ 50 faits constatés) entre 2022 et 2021,
- 26,72 % par rapport à 2019 ;



les vols de véhicules (à moteur et 2 roues) :
+ 18,31 % entre 2022 et 2021 et, - 26,64 % par rapport
à 2019.

2 LES VIOLENCES DANS LA SPHÈRE PRIVÉE S'ACCROISSENT

1 932 faits constatés + **13,18 %** par rapport à 2021 ;



les violences sexuelles :
+ **18,83 %** soit + 42 faits entre 2022 et 2021 ;



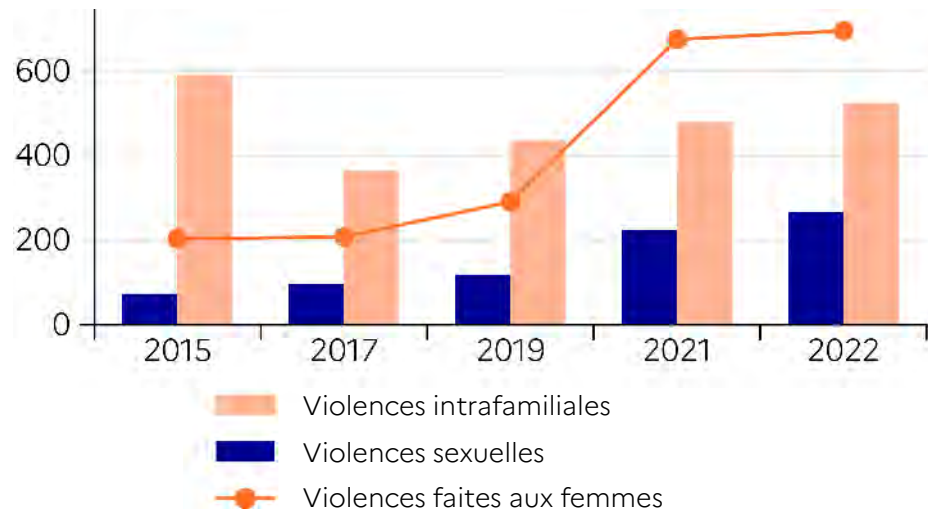
les violences faites aux femmes :
+ **2,66 %** soit + 18 faits entre 2022 et 2021 ;



les violences intrafamiliales :
+ **9,83 %** soit + 47 faits entre 2022 et 2021.



Évolution des agrégats entre 2015 et 2022



3 LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN : UNE PRIORITÉ NATIONALE

19 102 patrouilles pédestres de sécurisation réalisées en 2022 soit +123 % par rapport à 2021 ;



1 902 opérations de sécurisation des transports en commun (gares et bus) en 2022 ;

+ 5,93 % de contrôles routiers en 2022 (28 663 contre 27 059 en 2021).

La sécurité du quotidien est une priorité nationale qui se traduit au niveau local par la consolidation de **5 groupes de partenariats opérationnels** (GPO) en zone police et la signature de **4 contrats de sécurité intégrés** entre la PN et la ville de Tarbes, le 23 juin 2022 et la GGD avec les communes de Lannemezan, Tournay et Argelès-Gazost, le 23 janvier 2023.



4 DES AVANCÉES DANS LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS



Une cellule de renseignement opérationnel sur les stupéfiants, installée à l'automne 2020, permet aux services d'échanger et de coconstruire des actions visant à lutter contre les trafics.

702 infractions liées aux stupéfiants ont été relevées soit une baisse de 10,69 % par rapport à 2021 ;

+ de 200 000 € de saisies permis grâce aux opérations de déstabilisation des trafics de stupéfiants ;

22 points de deal démantelés ;

244 amendes forfaitaires dressées par les forces de l'ordre.



5 DES ACTIONS MISES EN PLACE AFIN DE RÉDUIRE LES EFFETS DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



→ Le traitement en temps réel des plaintes et des interpellations dans le cadre juridique du flagrant délit.

→ L'amélioration de la prise en charge des victimes de violences par la mise à disposition de 2 intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie (ISCG), une en poste depuis 2021 et une deuxième qui sera recrutée dans le courant de l'année 2023.

Bilan de l'ISCG durant l'année 2022 :

- **360 personnes accueillies** :
 - 305 femmes et 55 hommes ;
 - 275 victimes, 8 mis en cause, 77 hors champ pénal ;
 - 329 majeurs et 31 mineurs.
- **564 saisines** (98 en DDSP, 191 en GGD et 24 par les associations et 13 directement par les intéressés.) **majoritairement des situations de violences physiques (41,5 %) et psychologiques (23,7 %)**. Seulement 8,7 % concerne des situations de violences sexuelles.
- **431 entretiens** qui ont permis d'identifier les problématiques, l'orientation vers les professionnels et / ou la saisine de services ou dispositifs.

5 DES ACTIONS MISES EN PLACE AFIN DE RÉDUIRE LES EFFETS DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



- La signature de la convention relative au dispositif d'éviction et d'hébergement des auteurs de violences conjugales permettant aux victimes de rester au sein de leur domicile familial.
- L'attribution de 5 nouvelles places d'hébergement pour les victimes de violences portant le nombre total de places mobilisables à 30.
- La mise en place, depuis le 1er février 2022, de la maison de protection des familles, au sein du groupement de gendarmerie, permettant une meilleure prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et un soutien aux autres brigades lors de leurs interventions.

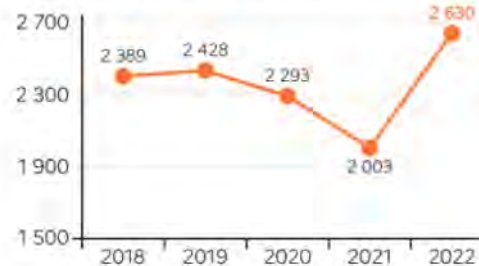


6 L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE DANS LE DÉPARTEMENT EN 2022



Poursuites délictuelles

Citations directes, CRPC, ordonnances pénales, CPV, COPJ et comparutions immédiates





7 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Police Nationale des Hautes-Pyrénées

→ Violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner

Le 18 mars, une rixe survenait à la sortie d'un établissement de nuit du quartier de l'Arsenal à Tarbes. Un jeune homme de 18 ans, dont la tête a heurté le sol suite à un coup porté, a été transporté à l'hôpital, inconscient et avec un pronostic vital engagé. Il décédait le 20 mars suivant. Les investigations permettaient d'identifier l'auteur de 19 ans et d'établir que l'alcoolisation excessive était à l'origine de la bagarre. Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, l'auteur était placé en détention provisoire à la Maison d'Arrêt de Pau.

→ Démantèlement d'un trafic de stupéfiants

Le 3 décembre, 5 individus (1 vendeur et 4 acheteurs) ont été interpellés pour trafic de stupéfiants, après surveillance rue du Corps Franc Pommiers à Tarbes par la BAC Jour (point de deal depuis un appartement). Les perquisitions amenaient la découverte de 3,327 kg de résine de cannabis, de 185 g d'herbe de cannabis, deux balances, un couteau, 3 245 € en numéraire. Le dealer était jugé en comparution immédiate et condamné par le tribunal judiciaire à 27 mois d'emprisonnement ferme avec écrou à la maison d'arrêt de Tarbes. Les 4 acheteurs se voyaient notifier un rappel à la loi par OPJ.

7 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Gendarmerie des Hautes-Pyrénées

→ Abus de confiance / Escroquerie

Une association de lieu de vie autonome a fait l'objet d'une dénonciation d'un commissaire au compte. Après plusieurs mois d'enquête, une opération judiciaire est menée au sein de cette association, en collaboration avec le GIR de Toulouse et la BCR 65. 6 personnes sont interpellées et 945 111,06 € d'avoires criminels sont saisis, résultat d'un détournement des subventions, mais également de fraudes salariales.

→ Double assassinat

Le 4 juillet, une jeune femme est découverte gravement blessée sur la voie publique à Pouyastruc. Les premiers militaires intervenant de la BT de Rabastens-de-Bigorre constatent également la présence d'un second corps sans vie, un homme dans la maison jouxtant les lieux immédiats. La femme décédera quelques instants après l'arrivée des secours. Les deux corps présentent des impacts de balles. Des premiers éléments d'enquête recueillis l'auteur des faits est le mari de la femme. En effet, le couple est en instance de séparation depuis plusieurs semaines. L'auteur des faits a été vu à proximité immédiate de l'habitation et aurait pris la fuite avec une moto.





**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACT

**Direction des services du cabinet
de la préfecture des Hautes-Pyrénées
Bureau de la représentation de l'État et de la communication
interministérielle**

Place Charles de Gaulle, 65 000 Tarbes
pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr
05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80